

# **CONSEIL COMMUNAL DE ROUGEMONT**

## **Procès-verbal de la séance du 28 juin 2011**

Il est 20h20 lorsque la présidente ouvre cette dernière séance de la législature en adressant une cordiale bienvenue aux personnes présentes.

**Présidente** : *Mme Claire Duperrex*

**Sont présents** : 30 conseillers/ères  
La Municipalité  
Mme Danièle Lenoir, boursière

**Est excusé** : Turrian Rodolphe

Le quorum (17) étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour ci-dessous est accepté à l'unanimité.

1)	Procès-verbal de la dernière séance
2)	Communications du Bureau
3)	Communications de la Municipalité
4)	Préavis no 05/2011 Comptes et rapports de gestion 2010
5)	Préavis no 06/2011 Modification du règlement communal sur la gestion des déchets
6)	Préavis no 07/2011 Demande de crédit pour changement d'installation de chauffage au Chalet de la Planche
7)	Préavis no 08/2011 Création d'un Jardin du Souvenir au cimetière
8)	Préavis no 09/2011 Remontées mécaniques – Dissolution du fonds de réserve d'investissements
9)	Rapports des diverses commissions
10)	Divers et propositions individuelles

Après lecture de la bénédiction divine, la présidente ouvre les débats.

### **1) Procès-verbal de la dernière séance**

Le PV du 29.03.2011 est accepté à l'unanimité avec remerciements.

### **2) Communications du Bureau**

La rédaction du journal de la Gruyère a informé le bureau qu'elle ne suivra plus les séances du conseil communal.

Le journal du PE est quant à lui à la recherche d'une personne intéressée par la rédaction du compte-rendu, M. Barbey ne pouvant plus assumer cette tâche.

#### **4) Communications de la Municipalité**

##### Mme Claire-Lise Blum Buri, syndic

Le futur bâtiment scolaire du Pays-d'Enhaut a déjà fait l'objet de plusieurs séances intercommunales. Une clé de répartition des coûts a été élaborée avec pour conséquence principale la nécessité d'augmenter les impôts, si le projet se concrétise.

##### M. Ernest de Siebenthal

Mauvaise nouvelle : Pour la 5<sup>ème</sup> fois, la barrière de la Verdaz a disparu.

Bonne nouvelle : Les travaux sur la route des Revers sont terminés à la satisfaction de la municipalité.

M. Ernest de Siebenthal remercie le secrétariat communal, la boursière, la commission des routes et infrastructures ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré avec lui durant ses deux législatures en tant que conseiller communal et surtout pendant les dix-sept ans et demi passés au sein de l'exécutif.

Mme la Présidente lui souhaite une bonne retraite politique en le remerciant chaleureusement pour tout le temps consacré à la cause de notre commune.

##### M. David Rossier

L'automne dernier, l'éboulement sur la piste forestière de la manche a été examiné par le géologue cantonal. La falaise étant délicate, les experts avaient préconisé de laisser passer un hiver avant d'entreprendre des travaux.

Un site provisoire a été trouvé pour l'entreposage des déchets forestiers, de manière à en faciliter l'évacuation.

Le service des forêts a maintenant demandé une étude par un ingénieur, ensuite de quoi les travaux devraient pouvoir débuter.

##### M. Frédéric Blum

Malgré la canicule de ce 28 juin, le projet de chauffage de la grande salle fera l'objet d'un conseil communal extraordinaire le 30 août prochain.

Différents problèmes dans ce même bâtiment engendrent des mesures d'assainissement.

##### M. Pierre-Alexandre Yersin

L'inauguration officiel du réservoir de l'arrête a eu lieu le 27 mai dernier.

Avec ses 1000m<sup>3</sup> cet outil fonctionne parfaitement et le budget de construction a été tenu.

M. Pierre-Alexandre Yersin se réjouit également de la qualité des travaux d'adduction d'eau, terminés en même temps que la route des Revers, sur le tronçon Les Fontaines – le Guffre.

Mme Clairmonde Yersin

Le projet de la grande salle n'est pas aux oubliettes mais selon les dernières nouvelles cantonales, un PPA serait exigé. Différentes modifications quant à la répartition des classes scolaires pourraient également avoir des conséquences sur ce projet, il prendra donc un peu plus de temps que prévu.

La construction d'un chalet Arbalète II n'est pas écartée non plus, cependant divers éléments doivent être pris en compte, notamment le mode de financement et l'endettement communal.

La réorganisation des offices de tourisme se passe bien mais une augmentation des coûts de ce projet de réunification est à prévoir.

M. Alfred Yersin

La Verdaz : des travaux de couverture ont été exécutés.

La Veyre : une paroi a été remise à neuf.

Comborsin : une dalle extérieure a été faite.

Pra Cluen : le chalet n'a pas été électrifié, mais la municipalité a pris la décision de le rendre un peu plus confortable en y faisant poser les anciens panneaux solaires de Rubloz.

Les travaux d'assainissement de ce chalet se sont soldés par un solde positif de CHF 70'000,- env., cependant le toit a été abîmé par la grêle et il faut s'attendre à le refaire prochainement.

Forêts : env. 360 m<sup>2</sup> en surface seront exploités à l'hélicoptère l'automne prochain dans la forêt située en dessous de Rodomont-Devant.

**4) Préavis no 05/2011**

***Comptes et rapports de gestion 2010***

Le rapport favorable de la commission de gestion est lu par Mme Annie Schwitzguebel.

Les comptes sont passés en revue.

La discussion n'est pas demandée l'objet est passé au vote.

**Accepter les comptes 2010, tels que présentés par la Municipalité**

**Est accepté à l'unanimité**

M. Francis Gétaz donne une précision à la page 6 du rapport de gestion, le soutien mentionné en faveur du CAS est en réalité attribué la colonne de secours du Pays-d'Enhaut, ce qui est confirmé par Mme Claire-Lise Blum Buri.

Mme Claire-Lise Blum Buri remercie le conseil pour l'acceptation des comptes ainsi que pour la confiance entre le conseil et la municipalité

**5) Préavis no 06/2011**

***Modification du règlement communal sur la gestion des déchets***

Mme Christine Yersin donne lecture du rapport favorable de la commission, dans lequel la correction de l'art. 12 est intégralement mentionnée.

La discussion n'est pas demandée l'objet est passé au vote.

**Adopter le nouvel article 12 du règlement communal sur la gestion des déchets.**

**Est accepté à l'unanimité**

**6) Préavis no 07/2011**

***Demande de crédit pour changement d'installation de chauffage au Chalet de la Planche***

M. Grégory Feurer donne lecture du rapport favorable de la commission.

Mme Annie Schwitzgubel demande où va se trouver l'installation exactement.

Mme Clairemonde Yersin répond que le nouveau chauffage sera installé à la place du Tiba actuel, alors que la réserve d'une capacité de 3-4 jours, sera installée dans la salle à manger.

M.Hans-Ueli Moesching s'inquiète de la sécurité pendant l'hiver, une panne d'électricité pourrait causer des problèmes de gel.

Mme Clairmonde Yersin explique que le concierge monte très régulièrement. Actuellement un petit chauffage d'appoint maintient la température mais effectivement la panne n'est pas prévisible.

M.Hans-Ueli Moesching relève qu'il suffit d'une seule panne et de peu de jour d'absence pour découvrir de gros dégâts.

Mme Clairmonde Yersin répond que le chalet sera toujours tempéré car il est très souvent loué à cette période, mais un système d'alarme pourrait être envisagé.

M. Denis Rosat demande s'il y aura une répercussion sur les coûts de location ?

Mme Clairmonde Yersin privilégie le statu quo, le but de ce chalet étant un service touristique et non une rentabilité à tout prix.

M. Fabrice Biemann s'inquiète des possibilités de stockage de la réserve de pellets ?

Mme Clairmonde Yersin répond qu'il y a effectivement la possibilité de stocker la réserve au sous-sol. Les pellets seront commandés en même temps que ceux de l'Arbalète et seront amenés au chalet par le concierge.

M. Pascal Oesch appuie ce projet et propose qu'au vu du succès de la Planche, la création d'un WC supplémentaire soit étudiée.

Mme Clairmonde Yersin C. Yersin prend note de cette remarque.

La discussion n'étant plus demandée, la présidente passe au vote.

**Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 50'000,- pour le changement d'installation de chauffage au Chalet de La Planche**

**Est accepté à l'unanimité**

**Accepter le financement tel que présenté**

**Est accepté à l'unanimité**

<p><b>7) Préavis no 08/2011</b> <b><i>Création d'un Jardin du Souvenir au cimetière</i></b></p>
---

Le rapport favorable de la commission est lu par Mme Christine Yersin. En préambule, elle regrette le manque de clarté du préavis municipal. Mme Clairmonde Yersin explique que le préavis était effectivement un peu vague dans le but de laisser un certain choix au conseil, elle s'en excuse.

Mme Daphné Waser demande si le columbarium est extensible, ce qui lui est confirmé par Mme Clairmonde Yersin.

M. Fabrice Biemann demande quel sera l'emplacement exact de cet ouvrage ? Mme Clairmonde Yersin répond qu'au vu de la désaffectation partiel du cimetière côté Saanen, le jardin du souvenir se situera de ce côté mais la situation exacte est encore à définir.

Avant de passer au vote, la présidente Mme Claire Duperrex demande si le préavis de CHF 25'000,- englobe bien le jardin du souvenir, le columbarium et le banc, ce que Mme Clairmonde Yersin confirme.

L'objet est passé au vote.

**Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 25'000,- pour la création d'un Jardin du Souvenir au cimetière de Rougemont**

**Est accepté à l'unanimité**

**Accepter le financement tel que présenté**

**Est accepté à l'unanimité**

**8) Préavis no 09/2011**

***Remontées mécaniques - Dissolution du fonds de réserve d'investissements***

Le rapport favorable de la commission est lu par Mme Anne-Noëlle Dupuy.

M. Pascal Oesch rappelle le commentaire fait par la commission de gestion dans son rapport relatif aux comptes 2010 au point 3, à savoir : « La commission de gestion souhaite que le principe des 5 points d'impôt, attribués pour ce fonds reste maintenu afin de constituer une provision non seulement pour la BDG mais aussi pour d'autres investissements futurs ».

Mme le syndic Claire-Lise Blum Buri approuve cette idée et suggère que cette proposition soit validée par le conseil.

Après discussion quant au fait de faire voter cette proposition de suite ou lors du prochain arrêté d'imposition, M. Pascal Oesch, soutenu par la commission de gestion incorpore, propose de faire voter cet amendement.

La présidente passe au vote l'amendement de la commission de gestion présenté par son président, M. Pascal Oesch.

**Accepter que le principe des 5 points d'impôt, attribués pour ce fonds de réserve no 9282.04 « Provision fonds d'investissements futurs » reste maintenu afin de constituer une provision non seulement pour la BDG mais aussi pour d'autres investissements futurs et ceci dès 2011.**

**Est accepté par 28 OUI et 2 abstentions**

Mme le syndic Claire-Lise Blum Buri remercie le conseil pour cette excellente décision.

Le préavis municipal est ensuite passé au vote.

**Autoriser la Municipalité à dissoudre le fonds de réserve no 9282.04 « Provision fonds d'investissements futurs » dont le solde au 31 décembre 2010 se monte à CHF 1'500'000,-**

**Est accepté à l'unanimité**

**De porter ce montant en diminution du compte no 9129.01 « BDG – Téléphérique Videmanette »**

**Est accepté à l'unanimité**

**D'amortir le solde du compte no 9129.01 « BDG- Téléphérique Videmanette » de CHF 1'000'000,- sur 5 ans, la première fois sur l'exercice 2011.**

**Est accepté à l'unanimité**

## **9) Rapports des diverses commissions**

Commission de gestion : rapport lu par M. Pascal Oesch, président

Commission des routes et infrastructures : rapport lu par M. Tell Schwitzguebel, président

Commission de recours en matière fiscale : rapport lu par M. Thierry Genillard, président

Commission de recours en matière informatique : cette commission n'a pas fonctionné et n'a plus lieu d'être car la loi a changé et les recours se font directement à Lausanne au service de la protection des données. Elle est donc dissoute de manière implicite.

Commission d'urbanisme : M. Fabrice Biemann informe que cette commission n'a pas de rapport car elle n'a pas encore fonctionné, cependant une séance d'information sur les projets en cours a eu lieu.

## **10) Divers et propositions individuelles**

M. Francis Gétaz se réjouit de la nouvelle installation de la Videmanette mais a entendu quelques remarques quant à la piste qui semblait trop étroite par endroits, il demande si un investissement est prévu pour y remédier ?

Il profite encore de remercier la commune pour la mise à disposition et l'entretien des places pic-nic fort appréciées.

M. Jean-Pierre Urweider propose de répondre à la requête de M. Gétaz.

L'hiver passé, la piste été préparée presque exclusivement avec l'enneigement artificiel, ce qui a pu par endroit donner une impression d'étroitesse, nous sommes cependant loin des goulets que l'on peut voir dans certaines grandes stations.

M. Jean-Pierre Urweider garde la parole pour demander des nouvelles des places de jeux pour les enfants, dont il avait été question lors du dernier budget ?

M. David Rossier répond que ces travaux devront faire l'objet d'un préavis conformément à l'amendement voté par le conseil en décembre 2010. A ce moment il avait également été évoqué la possibilité de déplacer le parc de Rougemont, ce qui serait envisageable à certaines conditions, selon une demande faite au service des monuments historiques.

Le dossier n'a donc pas avancé mais la municipalité est en attente d'une offre.

M. Colin Karlen demande quelques précisions quant à la suite des travaux à la Videmanette ?

M. Ernest de Siebenthal répond que la construction du tunnel de sortie est prévue cette année du 4 juillet à fin septembre. La réfection du restaurant n'est pas encore programmée.

M. Pascal Oesch transmet les difficultés que rencontrent certaines personnes âgées à transporter les arrosoirs au cimetière, les points d'eau étant relativement éloignés, il suggère d'étudier la possibilité d'en créer un nouveau à l'est.

Mme Clairmonde Yersin prend note de cette remarque en précisant que le cimetière de Château-d'Oex est plus grand et pas mieux équipé.

M. Jean-Pierre Urweider propose simplement d'agrandir le système d'arrosage automatique déjà en place sur une partie du cimetière.

Mme Clairmonde Yersin prend également note de cette suggestion tout en rappelant les problèmes d'arrosage automatique sur les monuments en bois.

M. André Yersin a rencontré il y a quelques jours des touristes alsaciens qui étaient montés à Rodomont par Le Plamont . Ces gens lui ont fait part du très mauvais état du chemin par endroits.

Mme Clairmonde Yersin fera suivre cette information.

M. David Rossier nous fait part de son « speech d'adieu ». Il adresse ses vifs remerciements aux conseillers et conseillères ainsi qu'à ses collègues municipaux pour toutes ces années de collaboration. Il relève l'atout particulier de notre commune de pouvoir travailler sans parti politique en utilisant ses capacités et son bon sens pour faire avancer le ménage communal. Il convient que cette fonction n'est pas toujours facile mais ô combien riche d'enseignements. Il termine en félicitant les nouveaux élus et en remerciant toutes celles et ceux qui l'ont aidé dans sa fonction.

C'est ensuite au tour de M. Alfred Yersin de nous dire quelques mots, il relate avec émotion ses 26 années de conseil et ses 13 ½ ans à la municipalité. Il se dit un « homme verni et gâté » qui a toujours eu le privilège de passer le mur des urnes avec aisance. Il a apprécié d'avoir pu suivre le sillon de ses prédécesseurs tout en participant au maintien du patrimoine communal, ceci avec le plus beau des dicastères. Même s'ils n'étaient pas toujours d'accord autour de la table, M. Alfred Yersin a toujours pu compter sur l'appui de ses collègues. Il remercie chaleureusement l'administration communale pour son précieux soutien ainsi que la voirie et son chef Ernest pour la belle infrastructure de route à disposition. Son mot de la fin sera « Et vive Rougemont ».

Mme Claire-Lise Blum Buri, syndic adresse ses remerciements aux municipaux, aux conseillers et conseillères sortants pour leur engagement tout au long de leur mandat respectif, elle se réjouit des projets qui ont pu se réaliser grâce à eux et leur souhaite une bonne retraite politique. Elle félicite les nouveaux élus pour leur engagement et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles fonctions.

Mme Claire Duperrex remercie chaleureusement la municipalité et le conseil pour la bonne entente tout au long de la législature, et souhaite une bonne retraite politique à tous les élus sortants.

Elle relève quelques projets principaux, tels que la construction de la nouvelle télécabine, la nomenclature des rues ou encore le banc « design » de la fontaine qui a suscité quelques réactions...

Elle nous fait part de la fonction de président dont elle a découvert bien quelques aspects tout au long de ses deux années. Il y a bien sûr les activités habituelles comme les séances, le bureau, les votations et l'éternelle lecture du règlement mais il y a aussi la surprise de faire le discours du 1<sup>er</sup> août ou encore le plaisir d'être invité aux soirées des sociétés locales, bref un peu comme les bricelets, le président est de toutes les fêtes.

Elle a même eu le privilège d'assister au Palais de Rumine à une séance du Grand Conseil Vaudois, dont le nouveau président est M. Jean-Robert Yersin, originaire de Rougemont.

Elle a participé récemment à l'assemblée de « Pays-d'Enhaut Région » et encourage la population de Rougemont à s'intéresser à cette association qui fait preuve de beaucoup de professionnalisme.

La présidente remercie chaleureusement la secrétaire sortante pour ses 8 ½ ans de travail. Elle est généreusement fleurie et reçoit un magnifique stylo, elle vous dit ici un grand merci.

Il est près de 22h10 lorsque la présidente met un terme à cette séance qui se poursuit par le verre de l'amitié offert par la Commune.

Rougemont, le 30 juin 2011

La Présidente

La Secrétaire

Claire Duperrex

Michèle Genillard